PROJET ÉDUCATIF DE L'A.C.L.E.E.A.

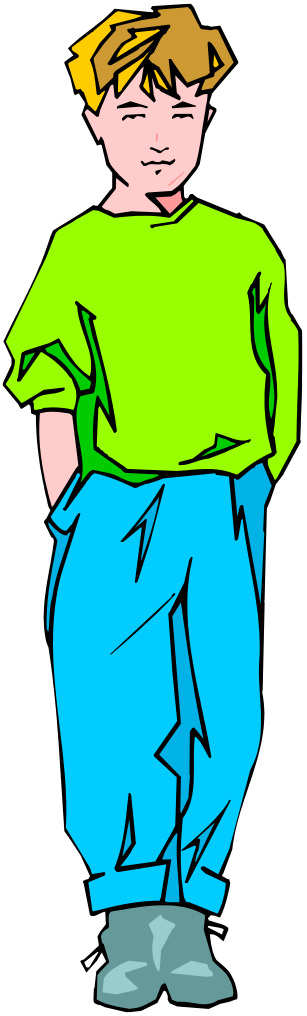

Association des Centres de Loisirs Éducatifs pour l' Enfance et l'Adolescence
Maison des associations
2 rue du stade 44610 INDRE

Téléphone : 02 40 85 46 10
Email :contact@acleea.fr

1. Le projet éducatif des Francas.

1.1. Les fondements

Les constats scientifiques :

Chaque personne est unique et originale. « L'enfant n'étant la reproduction de personne, l'enfant une création définitive unique » (A.Jacquard).

La personne humaine est indivisible. « Il est contre nature de traiter l'enfant fragmentairement. A chaque âge, il constitue un ensemble indissociable et original. Dans la succession de ces âges, il est un seul et même être en cours de métamorphose » (H.Wallon).

L'être humain est un être social. « L'homme ne peut se concevoir en dehors de la société sans mutilation » (H.Wallon).

Le développement de la personne humaine suit une évolution dont l'enfance et l'adolescence sont les deux premières grandes périodes. « Si l'enfant présente un grand intérêt en lui-même, il s'y ajoute en effet que l'enfant explique l'homme autant, et souvent plus, que l'homme explique l'enfant. « L'enfant est une personne originale qui se distingue profondément de la personne adulte ». « Ce fût un progrès essentiel que de situer l'enfant dans sa singularité, de la saisir dans sa physionomie propre afin qu'elle ne soit plus évaluée en référence constante à l'âge adulte, assimilé ou plutôt confondue à l'âge adulte »(G.Snyers).

L'éducation est globale et continue. « En réalité, l'éducation comprend toutes les influences qui peuvent s'exercer sur l'individu durant sa vie » (R.Gal). L' Action éducative n'est que la part consciente, et celle-ci peut être volontaire ou involontaire, elle peut être finalisée ou non » (G.maillaret).

Les constats

Que cela soit apparent ou non, tous les individus et tous les groupes humains sont interdépendants. Si les maux dont souffrent singulièrement les jeunes ont, sans conteste, des causes politiques et économiques, ils prouvent également que notre société n'assume pas encore pleinement sa fonction éducative. Dans une société en évolution sociale, culturelle, scientifique et technologique accélérée, l'action éducative s'avère de jours en jours plus que nécessaire, tant pour le développement des personnes, et de toutes les personnes, que pour la formation des membres de nos sociétés.

Le temps libre aujourd'hui représente en moyenne chaque année plus de 2000 heures de vie de tous les enfants, là où l'école fonctionne seulement 1000 heures. Complémentaire de l'école et de la famille, le temps libre, devenu un espace essentiel au développement de l'enfant constitue un enjeu social, éducatif et culturel.

Social : parce qu'il est un espace de liberté, le temps libre peut être un formidable vecteur d'inégalités si aucune action politique ne vient en réguler les évolutions. Dans ces conditions, le temps libre c'est la liberté du plus fort sur le plus faible, du favorisé sur le défavorisé.

Éducatif : parce qu'il est un espace de liberté, le temps libre est particulièrement propice à l'apprentissage de l'initiative, de la responsabilité, de la découverte de soi et de l'environnement, etc., autant de compétences essentielles pour évoluer au sein des sociétés contemporaines et modernes. Le temps libre est un vecteur privilégié d'intégration.

Culturel : parce qu'il est un espace de liberté, le temps libre favorise le développement de la sensibilité, de la créativité. Il encourage les rencontres inter culturelles et inter générationnelles.

Des valeurs

Ce sont les valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la démocratie, la paix... C'est aussi, la laïcité définie comme étant le respect de la personne humaine et de ses droits et notamment le respect de l'enfant qu'il importe de protéger contre toute exploitation de sa vulnérabilité**.**

1.2. La finalité

Le projet éducatif des FRANCAS. intègre deux données importantes :

- Dans le processus de développement de la personne humaine l'enfance est une période déterminante.

La participation active de la personne, quel que soit son âge, est indispensable à son développement.

1.3. Les objectifs

1.3.1. Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement psychomoteur, physiologique, intellectuel, affectif, sachant que chacun interfère avec les autres.

1.3.2. Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.

1.3.3. Contribuer, dès l'enfance à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement de la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Ces objectifs doivent permettre aux jeunes quelle que soit leur origine culturelle, ethnique, sociale etc.. :

- ✓ De participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leurs capacités et répondant au mieux à leurs besoins.
- ✓ D'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expressions les plus variées possibles.

- ✓ De constituer, de développer et d'entretenir leurs connaissances culturelles et de leur apprendre à se cultiver.

- ✓ De se confronter aux différentes contraintes de l'environnement.

- ✓ D'utiliser leurs connaissances dans les réalisations individuelles et collectives.

- ✓ En fonction de leurs capacités d'assumer des responsabilités et des rôles, dans des communautés différentes.

- ✓ De participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie de diverses collectivités.

2. Les objectifs de l'A.C.L.E.E.A.

Les fondements, la finalité et les objectifs définis ci-dessus ne sont qu'une partie de la reproduction du projet place de l'enfant des FRANCAS, fédération à laquelle nous adhérons.
Certes le projet de notre fédération sera pris en compte dans notre processus de développement, mais aussi un certain nombre de contraintes locales.

L'objet social de l'A.C.L.E.E.A. faut il le rappeler c'est :

L'organisation des loisirs des enfants et des jeunes d'Indre et la représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, semi-publics et toutes autres autorités

C'est à partir de cette raison sociale que nous allons tenter de définir les différents objectifs qui guideront l'ensemble de nos actions pour les prochaines années.

L'évolution de notre société laisse aujourd'hui une place de plus en plus importante au temps libre. C'est dans ce cadre que l'ensemble de nos actions va ce situer. Elles devront alors favoriser le développement harmonieux des enfants et des jeunes.

L'ensemble des projets que nous développerons devra intégrer les objectifs suivants :

2.1. Contribuer à l'organisation et la structuration du temps libre

Pour aborder la question du temps libre il est nécessaire de rappeler ce qui a contribué à son émergence. Le temps libre n'est pas indépendant des autres temps vécus mais bien au contraire il en est directement issu et c'est principalement l'évolution de la réduction, du temps travail qui en est la cause.

Le temps libre n'est plus un temps résiduel, mais il apparaît comme un temps social au sens fort du terme. Il est porteur de nouveau rapports sociaux et porteur de nouvelles valeurs. Il est désormais associé à la recherche d'une qualité de vie et d'un développement de la personne quant il est vécu et non subi. Cette notion est fondamentale et devra être intégrée à l'ensemble de nos actions.
Le temps libre comporte donc plusieurs enjeux qu'il est important de prendre en compte, des enjeux éducatifs, certes, mais aussi sociaux.

Des enjeux éducatifs parce que le temps libre contribue à la réussite individuelle et par voie de conséquence à l'évolution de notre société et est aujourd'hui un temps

complémentaire à l'école et à la famille. Il est donc nécessaire pour ces raisons de proposer aux enfants et aux jeunes des dispositifs leur permettant :

L'éveil, facteur déterminant au développement de l'individu

L'autonomie, c 'est à dire la capacité d'un individu à déterminer et mettre en œuvre soi-même des règles et des actions.

Le temps libre lorsqu'il intègre ses enjeux éducatifs associé aux rythmes de vie favorise alors l'émergence de lieux de vie ou d'action permettant l'apprentissage vécu et non subi pour les enfants et les jeunes.

Des enjeux sociaux

En effet, l'évolution de notre société fait que les valeurs, ne sont plus transmises uniquement et traditionnellement par les familles, mais qu'il appartient à chacun de construire son propre système de valeurs.

Le temps libre doit donc aussi contribuer à la réduction d'inégalités sociales et culturelles.

2.2. Favoriser et développer les lieux d'accueils éducatifs des enfants et des jeunes Indrais

Le temps libre prenant une place de plus en plus importante dans notre société (Aménagement des rythmes de vie, réduction du temps de travail etc..) et compte tenu de l'objectif 141 nous devons structurer l'ensemble de nos actions de manière à proposer des loisirs éducatifs appropriés.

Des loisirs éducatifs adaptés à chaque enfant

L'ensemble des animations que nous proposerons devra être complémentaire à la famille et aux activités scolaires d'une manière cohérente. Cohérente signifie que nous ne sommes pas un supplétif ni à l'école ni à la famille et que nous serons attentif à ce que chacun conserve ses prérogatives.

Nos actions devront permettre alors à chaque enfant, adolescent et jeune adulte de se développer sur le plan intellectuel, physique, psychomoteur, et affectif

Intellectuel : la capacité à mieux comprendre et connaître son identité et son environnement.

La connaissance joue un rôle essentiel dans le développement de la personne ; elle aide l'individu à trouver son identité, elle lui permet de se situer dans le temps et dans l'espace, comme de comprendre son environnement et d'agir sur lui.

Il est donc important que chacun puisse non seulement constituer son bagage de base, mais également apprendre à apprendre, c'est à dire à développer ses capacités et aptitudes cognitives (capacité à connaître) qui lui rendront les connaissances accessibles.

L’acquisition des connaissances doit être permanente et de plusieurs ordres : culturelle, scientifique, technologique, etc.

Psychomoteur :

Chez l’enfant, La fonction motrice, le développement intellectuel et affectif sont intimement liés. Le développement psychomoteur concerne à la fois le développement des fonctions psychiques et motrices ; c’est à dire l’élaboration de :

La conscience du corps et de ses moyens d’expression

D’une dominance latérale

La structuration spatio-temporelle

L’éducation psychomotrice recouvre tous les apprentissages du jeune enfant et est indispensable aux apprentissages scolaires.

La motricité est un facteur déterminant du développement de la personne.

La psychomotricité, au travers des expériences multiples qui prennent des formes différentes ou le jeu tient une place de choix, l’activité motrice permet à l’enfant d’investir ses potentialités dans des milieux, des espaces, des situations, des relations variées favorisant ainsi le développement de ses capacités à agir.

A agir en mobilisant toutes ses dimensions individuelles physiques, mentales, affectives.

A agir seul et avec les autres et par conséquence de développer l’autonomie et la communication.

A agir pour créer : créer dans et par l’action corporelle et le mouvement pour accéder au différentes formes de cultures (sportive, d’expression etc. .)

L’activité psychomotrice doit donc permettre à l’enfant d’élargir son univers, de prendre conscience de ce qui l’entoure, de prendre conscience de l’existence des autres et, par la même, de prendre conscience de soi.

Physique :

Le développement physique de l’enfant peut se décomposer en différents apprentissages, notamment au travers des activités physiques et sportives.

On peut dénoter un développement physiologique, biologique évident qui permet à l’enfant de développer des qualités physiques (musculature, endurance…) tout en améliorant ses qualités dans le domaine de la santé (digestion, respiration …).

Un autre développement améliore le comportement de l’enfant dans les domaines de la communication et de la résolution de problèmes rencontrés. Jouer en inter individualités, en inter collectivités ou seul face à une situation instable ou pas, créer et réaliser une production à destination d’un public, dans le domaine sportif, amène

l'enfant à engager une communication non verbale ou à répondre à un problème, par l'élaboration d'une tactique par exemple.

Enfin, l'enfant va également développer une intelligence corporelle, inconsciente. L'activité physique et sportive va lui permettre d'affiner des schémas de liaisons nerveuses de plus en plus précis qui vont améliorer chez lui la technique, la coordination de ses mouvements entre eux ou envers une situation ou un objet extérieur. Il s'agit ici du sens kinesthésique, ressentir l'espace et les stimulations extérieures avec son corps (en dehors des 5 sens bien connus) et y répondre, que certains auteurs n'hésitent pas à qualifier de 6ème sens.

2.3. favoriser et développer l'apprentissage de la citoyenneté

Le concept de citoyenneté n'est pas simple à appréhender et ne se résume pas à l'exercice du droit de vote.

La citoyenneté c'est un état, une dynamique et une manière de se comporter dans tous les domaines de la vie sociale.

Un état parce qu'être citoyen c'est appartenir à une cité (nation collectivité etc.) dans laquelle l'individu doit évoluer.

Une dynamique, parce que chaque société implique un investissement de ses membres. La citoyenneté ne s'opère alors que si elle est consciente et volontaire en ayant à l'esprit les responsabilités que cela impose.

Une manière de se comporter par ce qu'être citoyen c'est vouloir participer à la vie et à l'évolution de la collectivité à laquelle on appartient.

L'enfant et le jeune ne deviennent donc pas citoyen à la majorité, mais est citoyen dès le plus jeune âge. La reconnaissance de la citoyenneté des enfants et des jeunes engagera donc ces derniers en tant qu'acteurs de leur avenir et non plus comme des personnes en attente de citoyenneté. Les valeurs telles que l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité ou la paix ne sont pas innées mais font l'objet du fruit d'un long apprentissage.

Les enfants et les jeunes sont des acteurs à part entière avec des comportements et des besoins spécifiques qu'ils pourront exprimer et que l'on ne pourra prendre en compte que si l'on leur en donne les moyens. La concertation devient donc un outil fondamental dans un processus d'apprentissage de la citoyenneté, et c'est dans ce sens qu'il nous faudra agir.

2.4. Favoriser et développer des loisirs pour tous.

Lorsque l'on s'intéresse au temps libre, on ne peut ignorer les enjeux qu'il représente. Le temps libre peut être un facteur déterminant dans la construction de l'individu mais peut être également un facteur accentuant les inégalités sociales.

Il apparaît donc primordial que nous suivions cette évolution et que nous proposions des réponses sociales appropriées en matière de garde des enfants à chaque famille,

ainsi que des loisirs éducatifs adaptés à chaque enfant, de manière permanente, et de faire évoluer nos structures d'accueil en conséquence.

Une solution adaptée, en matière de garde des enfants à chaque famille

Cela suppose de prendre en compte les conjonctures économiques sociales et culturelles des familles afin d'être en capacité de leur proposer des solutions en matière de garde des enfants adaptées et dans un cadre éducatif.

Il sera donc nécessaire de mettre en œuvre une politique de prix accessible à toutes les familles pour toutes les actions que nous développerons.

2.5. contribuer à la prévention de la délinquance

Le dispositif de loisirs que nous proposons contribue de fait à la prévention et à la réduction de la délinquance sur le territoire communal.

Certes, la commune n'est pas confrontée à une problématique de délinquance importante, mais ne pas prendre en compte la prévention dans notre projet de développement pourrait s'avérer en décalage, voire en contradiction avec les intentions éducatives que nous souhaitons développer

Les jeunes en quête constante de leur autonomie, autonomie à agir seul, financière, à l'égard de leurs familles ou des institutions, sans pouvoir réellement l'assumer, ne se reconnaissent plus dans les structures ou les dispositifs existants et se retrouvent pour certains dans des lieux informels, avec toutes les déviances inhérentes à ce type de regroupement.

Dans une société où le chômage, les mauvaises conditions de vie, la désaffection de certaines familles à l'égard de l'éducation de leurs enfants, les problèmes d'échec scolaire sont sans cesse constatés, il apparaît fondamental que nous contribuions nous aussi, à notre niveau à la prévention des phénomènes de déviances, auxquels peuvent être confrontés les jeunes, et ce, par la mise en place d'opérations complémentaires à notre dispositif actuel.

Nous devrons, par conséquent agir sur la prévention des actes délictueux certes, mais aussi sur la prévention des attitudes toxicomaniaques licites ou illicites, les maladies sexuellement transmissibles ou tous autres phénomènes de déviances.

Nous devons donc dores et déjà réfléchir sur l'organisation de structures adaptées et décentralisées sur les quartiers de la commune, et à la mise en place de structures d'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif complémentaire devra intégrer un large public de manière à ne pas stigmatiser une catégorie de la population jeunes ainsi que de ne pas « guettoriser » un type de structure ou d'action.